

CABINET DU MINISTRE



EXPOSE DE

**De S.E. Emile DOUMBA,
Ministre de l'Economie Forestière, des Eaux,
de la Pêche et de l'Aquaculture**

A l'occasion de la conférence gouvernementale sur « La crise
financière internationale et les perspectives de l'économie
gabonaise »

Libreville, le 7 janvier 2009

Monsieur le Président du Conseil Economique et Social,

Vénérables Sénateurs ;

Honorables Députés ;

**Messieurs les Membres du Gouvernement et Chers
Collègues ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires
au Développement ;**

Eminents conférenciers ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs.

Je voudrais, à l'instar de tous ceux qui m'ont précédé, saluer l'initiative du Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation, de réunir un panel constitué de telles éminentes personnalités du monde de l'économie, de la finance, des affaires et du secteur productif national, pour échanger sur « La crise financière internationale et les perspectives de l'économie gabonaise ».

En ce qui concerne le Département ministériel dont j'ai la charge, le thème qui nous a été assigné porte sur « Les perspectives du secteur forestier suite à la crise financière ».

Aussi mon intervention comportera-t-il 3 parties :

- 1 : introduction,
- 2 : état du marché de la filière bois en 2008 et perspectives d'évolution en 2009 ;
- 3 : mesures de court terme de sortie de crise, politique de moyen terme de relance de la croissance.

A titre d'introduction, je crois qu'il est tout à fait surabondant de revenir au contexte à l'origine de la crise financière internationale.

En effet, cet aspect a largement été développé et avec brio ce matin par les intervenants successifs.

Aussi vais-je axer mon propos sur « Les perspectives du secteur forestier suite à la crise financière ».

Relativement à la filière bois, il convient de retenir que l'année 2007 a connu une forte croissance de sa valeur ajoutée. Celle-ci a enregistré une progression de 22%, passant de 190,9 milliards de FCFA en 2006 à 232,9 milliards de FCFA en 2007. Cette embellie faisait suite à une augmentation des recettes d'exportation, qui, de 262,2 milliards de FCFA en 2006, sont passées à 318,8 milliards de FCFA en 2007 ; soit une amélioration de 21% consécutive à des commandes importantes de bois, aussi bien bruts qu'usinés.

En 2008, les résultats considérés se sont inscrits à la baisse, eu égard à la faiblesse de la demande du marché international du bois, notamment en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

En volume et pour les années 2007 et 2008, le taux de croissance des exportations de bois œuvrés a chuté de 17% à 3,8%. Sur les grumes et pour la même période, le taux de croissance était positif de 10% en 2007. Ce taux est négatif de 11% en 2008.

Au regard de ce ralentissement dont l'impact allait forcément influencer sur les activités de l'ensemble des intervenants de la filière, le Département ministériel dont j'ai la charge a, dès juin 2008, alerté le Gouvernement sur les effets négatifs et prévisibles de cette crise sur les entreprises du secteur.

Aussi et sur les Très hautes Instructions du Président de la République, Chef de l'Etat, **S.E El Hadj Omar BONGO ONDIMBA**, les Ministres en charge des Finances, du Commerce et de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises et Moi-

même, nous sommes réunis les 1^{er} décembre 2008 autour de Madame le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Environnement, en présence de l'ensemble des intervenants de la filière, pour un diagnostic objectif et concerté des causes de l'effondrement des marchés.

Les travaux se sont poursuivis les 10 et 11 décembre 2008 autour de 3 grandes commissions ; à savoir la « Commission fiscalité », la « Commission transport et logistique » et la « Commission PME forestières ». Je reviendrai dans un moment sur les mesures de court terme issues desdites Commissions. Les mesures considérées, destinées comme vous le savez à atténuer les effets de la crise, ont été présentées et adoptées en Conseil des Ministres.

Au terme de cette introduction, je voudrais vous présenter deux tableaux révélateurs de l'état de déprime du marché international du bois : le premier tableau porte sur l'évolution des exportations de grumes par destination à fin novembre 2008

Le second traduit l'évolution des exportations de bois œuvrés par pays, pour la même période. Vous relèverez ainsi avec moi, que la crise financière a une incidence négative aussi bien sur les exportations des grumes que sur les bois œuvrés.

Tableau 1 : Evolution des exportations de grumes par destination à fin novembre 2008

Pays	Volume 2007	Volume 2008	Variation (%)	Part pays en 2008 (%)
Chine	992 373,00	1 028 281,10	3,6	65,0
France	262 610,00	162 711,60	-38	10,3
Maroc	123 872,00	86 739,00	-30	5,5
Inde	165 573,00	73 219,00	-55,8	4,6
Turquie	48 396,00	67 686,80	39,9	4,3
Allemagne	32 293,00	28 101,50	-13	1,8
Espagne	15 791,00	24 393,00	54,5	1,5
Taiwan	29 722,00	20 131,00	-32,3	1,3
Belgique	10 539,00	18 832,20	78,7	1,2
Grèce	20 738,00	21 355,50	3	1,4
Italie	28 085,00	21 377,30	-23,9	1,4
Afrique du Sud	2 406,00	1 851,00	-23,1	0,1
Tunisie	2 571,00	1 333,00	-48,2	0,1
Autres	35 943,00	25 742,00	-28,4	1,6
Total	1 770 912,00	1 581 754,10	-10,7	100,0

Source : SDV / BOLLLORE, à fin novembre 2008

Pour les exportations de grumes, en novembre 2008, le taux de croissance se situe à – 10,7% contre 10% en 2007.

En volume, ces exportations sont passées de 1,771 millions de m³ à 1,582 millions de m³. Les destinations les plus touchées sont l'Inde et la France, avec respectivement des contractions de l'ordre de 55,8% et 38%.

Relativement aux bois œuvrés, la croissance attendue en 2008 par le Département était de l'ordre de 20%, suite aux politiques en vigueur en matière d'industrialisation de la filière. L'incidence de la crise financière sur ce segment conduit à un recul de cette croissance, qui ne se situe plus qu'à 3,8%.

Ainsi, la France, notre principal partenaire, enregistre une baisse de 5,5% et l'Italie, notre deuxième acheteur, -10,12%.

Tableau 2 : Evolution des exportations de bois œuvrés par pays à fin novembre 2008

Rangs	Pays	Volumes 07	Volumes 08	Variations 08/07	Part /pays
1	France	152 998	143 950	-5,91%	34,98%
2	Italie	80 391	72 256	-10,12%	17,56%
3	Afrique du Sud	48 303	56 296	16,55%	13,68%
4	Pays-Bas	25 849	31 158	20,54%	7,57%
5	Chine	17 774	26 763	50,57%	6,50%
6	Maroc	14 338	13 267	-7,47%	3,22%
7	Lybie	2 122	8 840	316,59%	2,15%
8	Espagne	6 775	7 515	10,92%	1,83%
9	Belgique	6 733	6 467	-3,95%	1,57%
10	Tunisie	3 281	5 330	62,45%	1,30%
11	Grèce	3 655	4 957	35,62%	1,20%
	Autres	34 151	34 771	1,82%	8,45%
	Total	396 370	411 570	3,83%	100,00%

Source : SDV / BOLLLORE, à fin novembre 2008

La question est donc : quelles sont les perspectives d'évolution de la filière bois en 2009 ?

Que faire pour en stimuler la croissance ?

Tableau 3 : Perspectives d'évolution de la filière bois en 2009

Exportations de la filière bois	Volume décembre 2007	Volume décembre 2008 (estimations)	Volume décembre 2009 avec quotas (prévisions)	Taux de croissance en 2009 (%)
Grumes	1 938 078,1	1 730 703,7	1 730 703,7	0%
Bois ouvrés	479 000,0	497 202,0	517 090,1	+3,5%
Total exportations de la filière bois	2417 078,1	222 7905,7	224 7793,8	+0,8%

Sources : SDV/Bolloré, estimations de la Cellule Economique du ministère de l'Economie Forestière

En prévision, 2009 observera une croissance encore plus limitée, de l'ordre de 0,8% par rapport à 2008 ; soit une croissance de 0% pour les exportations de grumes et une augmentation de 3,5% pour les bois ouvrés.

Avant de décliner les mesures à court terme préconisées par le Gouvernement pour amortir les effets de la crise financière internationale sur la filière bois, ainsi que celles à moyen et long

terme de nature à relancer la croissance de cette branche, il m'est particulièrement agréable de pouvoir me féliciter des retombées de la politique mise en place par le Gouvernement en matière de gestion durable de nos écosystèmes forestiers et en faveur de la transformation locale plus poussée des bois.

En effet, alors que l'exportation de la grume connaît une croissance nulle, **les bois œuvrés enregistrent une augmentation en volume de 3,5% dans un marché international en totale déprime !** Ces résultats sont plus qu'encourageants et nous exhortent à poursuivre dans cette dynamique de promotion des activités de deuxième et troisième transformations locales de bois, à plus forte valeur ajoutée.

Nous allons donc tour à tour, vous présenter les mesures à court terme de sortie de crise, ainsi que la politique préconisée pour relancer la croissance.

Les mesures de court terme sont celles prises par le Gouvernement en Conseil des Ministres de décembre 2008, au terme de la table ronde des 10 et 11 décembre 2008 sur la crise de la filière bois. Elles sont essentiellement de nature fiscale et visent à soutenir la trésorerie des entreprises ; à savoir :

- l'accélération des remboursements de TVA, dont les délais doivent être ramenés à 30 jours dès le dépôt du dossier,
- la déductibilité de la TVA sur le gas-oil utilisé pour la production de grumes en forêt ;
- la suppression de toute parafiscalité ;
- l'instauration de moratoires sur les impôts, droits et autres taxes en vigueur.

Il va de soi que la politique de relance de la croissance de la filière bois va bien au-delà de ces mesures de court terme.

Aussi importe-t-il de nous attacher à des solutions portant sur l'amélioration de la demande, à travers des actions de moyen et

long termes ainsi que des mesures structurelles adaptées ; **car nous faisons face à une crise profonde de la demande dans les pays d'exportation traditionnels.**

Et, pour ainsi dire, la crise actuelle donne à notre pays l'opportunité d'asseoir sa stratégie, aux fins d'émerger significativement de l'exportation classique des grumes et de modeler véritablement son offre à la forte demande du marché international en produits de deuxième et troisième transformations.

En effet, quels sont à ce jour les fondamentaux de ce marché ?

Ils sont au nombre de 3 :

1. la grume, c'est-à-dire le bois brut, ne doit plus constituer l'essentiel de notre produit d'exportation, au regard de sa relative valeur ajoutée. Aujourd'hui, ces grands ensembles naguère exportateurs que sont l'Amérique latine et l'Asie ont, soit arrêté leurs exportations, soit sont en voie de le faire au profit de leur industrie locale.

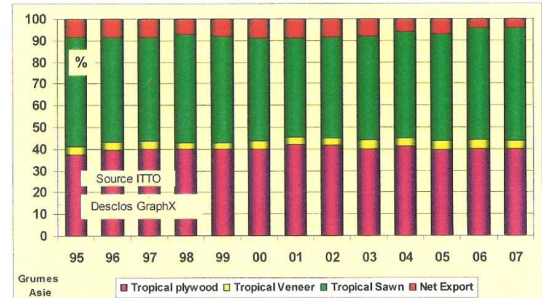
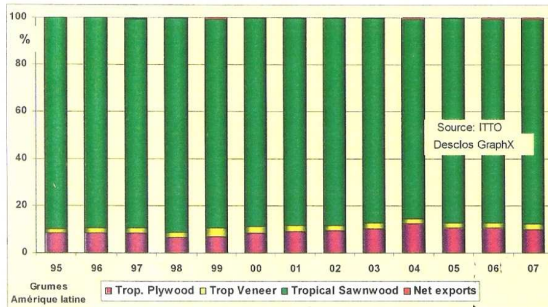
Les tableaux ci-après l'illustrent parfaitement.

Utilisation des grumes: L'Afrique en retard

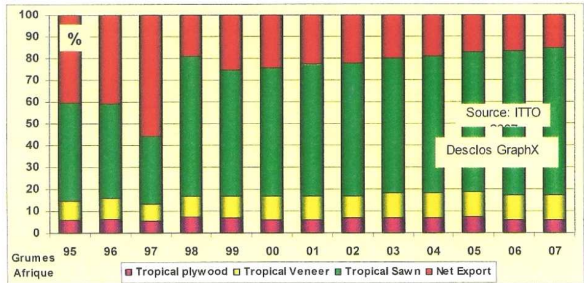
Amérique latine:
Pas d'exportation de grumes
90% Utilisation sciages

Asie: Vers la fin de l'exportation de grumes
(mais encore plus de 8.5 millions m3 en 2007)
40 % Utilisation Contreplaqué

A5



Afrique:
Encore 9% d'exportation de grumes
en remplacement de l'Asie
5% Utilisation contreplaqué (3,4 million m3 en 2007)



De moins en moins d'exportation de grumes tropicales

Exportation des pays tropicaux		Millions m3				
Data Source ITTO 2007 Desclos GraphX	2002	2003	2004	2005	2006	2007 Est
Grumes tropicales	13.4	13.5	12.4	12.7	11.5	11.7

2. La gestion durable est devenue l'argument central de la promotion du bois. A cet égard, le respect de la légalité des produits forestiers à travers les systèmes de certification est la règle incontournable pour se positionner sur un marché international exigeant en la matière.

3. Seul le segment supérieur ou haut de gamme c'est-à-dire la deuxième et troisième transformations (parquets, placages, decking, menuiserie fine et autres niches spécialisées, etc.) va résister à une concurrence de plus en plus féroce.

Seule la prise en compte de la somme de ces éléments pourra permettre à la production « Made in Gabon », de s'installer durablement sur le marché international du bois.

A cet égard, il m'est agréable de relever que nous souscrivons déjà pleinement à 2 de ces 3 facteurs, car :

- sur le premier point, à savoir les exportations de grumes, la politique de contingentement de nos exportations vise un taux de transformation locale du bois de 75% dans 3 ans.

La crise va peut-être affecter cet objectif, mais le Département ministériel dont j'ai la charge poursuivra sa politique d'attribution des quotas aux seules entités disposant localement d'une usine de transformation, de préférence à proximité de la ressource.

- Sur le deuxième point, relatif à la gestion durable et responsable de nos écosystèmes forestiers, deux entreprises forestières gabonaises viennent de se voir décerner le label FSC, l'un des systèmes de certification les plus stricts au monde. Notre pays se trouve ainsi, au sein de la sous région, en tête en la matière.

Mais nos efforts doivent se poursuivre sur le terrain de l'industrialisation plus poussée. Nous avons bon espoir, au regard des efforts consentis par nos partenaires de la filière.

Fort de ce qui précède, quelle politique et quelles préconisations pour une relance durable de la croissance ?

Notre ambition première est de trouver les voies et moyens d'accompagner ces acteurs économiques générateurs d'emplois, créateurs de richesses, inducteurs de valeur ajoutée et artisans de la diversification de notre économie, notamment :

- dans leurs initiatives de recherche des niches de marchés et de produits, de diversification de leurs gammes de produits commercialisables, d'élargissement de leur portefeuille clients ainsi que de recherche d'activités innovantes autres que la vente de grumes ;
- dans leur volonté de création d'un label « Bois durables du Gabon », afin d'assurer la promotion de nos essences connues,
- dans leurs efforts de valorisation de nos essences peu connues.

L'engagement de l'Etat devra se traduire par une fiscalité appropriée. Cette fiscalité portera la dénomination que l'on voudra bien lui donner : crédit d'impôt, crédit-recherche, crédit-développement, crédit-innovation, droits et taxes de sortie préférentiels etc. Cet engagement fort de l'Etat constituera aux

yeux des professionnels, des partenaires au développement et de l'environnement des affaires en général, le signe d'une amorce véritable et durable de relance de la croissance de la filière bois.

Cette mission de recherche de débouchés, de promotion des essences et de prospection de niches doit s'appuyer prioritairement sur la SNBG, en raison de sa longue expérience du commerce international du bois ; sans pour autant oublier les autres acteurs.

A titre d'illustration, l'Europe de l'Est, le Moyen Orient, Taïwan, l'Afrique notamment les pays du Maghreb, le Nigeria, le Ghana et l'Afrique du Sud qui organise la coupe du monde en 2012, sont autant de niches de marchés que de produits.

L'Etat devra également accompagner les petites et moyennes entreprises forestières dans leurs efforts de dynamisation, notamment celles qui s'investissent dans des projets porteurs tels que :

- la récupération et valorisation des souches et sciures de bois sur les sites forestiers de l'ensemble du pays,
- la récupération et valorisation de grumes abandonnées le long des routes et du chemin de fer ;
- la valorisation des produits forestiers non ligneux à propos desquels une fiscalité appropriée est en cours d'élaboration.

Le marché local est certes étroit, mais il offre des opportunités notoires. A titre d'illustration, la CAN 2012, les constructions d'universités à l'intérieur du pays et autres réalisations d'infrastructures publiques, sont autant de bouées d'oxygène d'amortie de crise pour ces PME/PMI.

L'Etat, comme nous le savons tous, ne peut pas agir seul. Il conviendrait d'associer à son action celle des établissements bancaires de la place. Leur rôle est fondamental, pour une saine et durable relance de l'économie forestière de notre pays.

Aussi conviendrait-il de trouver un modus vivendi entre leurs besoins de sécurité et la nécessité d'accompagner ces entreprises.

Je voudrais me risquer à mentionner également la Banque des Etats de l'Afrique Centrale qui devrait, cette fois-ci, s'impliquer dans l'économie réelle eu égale à ses énormes réserves inemployées.

Nous devons, enfin, nous attacher à élargir la base de nos activités, en intégrant la conservation dans notre plan d'action. Le reboisement des zones dégradées de nos forêts ayant fait à Bali (Indonésie) l'objet d'un financement, ne pourrions-nous, au travers d'une action spécifique dans ce sens, en tirer parti, recyclant du même coup une large partie des déflatés de nos activités d'exploitation forestière ?

Par ailleurs, nous devrions nous attacher l'assistance de chercheurs à l'expertise avérée, pour mener des projets pilotes visant la mise en place de méthodologie ainsi que la construction de modèles dans le cadre du processus REDD ou Réduction des

Emissions issues de la Déforestation et de la Dégradation. Nos entreprises forestières y trouveraient certainement une raison d'améliorer leur chiffre d'affaires en cette période difficile.

Telles sont les pistes de réflexion que je voulais verser aux débats, en terme de perspectives du secteur forestier suite à la crise financière.

Je vous remercie.